

CHAMPIONS DE L'AUTONOMISATION FINANCIÈRE

– Foire aux questions –

Qu'est-ce qu'un champion de l'autonomisation financière (CAF)?

Les champions de l'autonomisation financière sont des organismes qui assurent actuellement la prestation d'interventions en matière d'autonomisation financière pour aider les Canadiennes et Canadiens qui vivent avec de faibles revenus à atteindre le bien-être financier. Ces organismes visent en outre à accroître les retombées de leurs initiatives. Les CAF travailleront avec Prospérité Canada et recevront un financement allant jusqu'à 150 000 \$ par année pour une période de quatre années et demie ainsi qu'un soutien technique (formation, accès à des ressources et à des programmes de formation, soutien de la part d'organisations du secteur de l'autonomisation financière).

Qu'entend-on par autonomisation financière?

L'autonomisation financière (AF) est une approche en matière de réduction de la pauvreté, laquelle est axée sur l'amélioration de la sécurité financière des personnes en situation de faible revenu. Elle propose un ensemble intégré d'interventions visant à aider ces personnes à augmenter leurs revenus, améliorer leur cote de solvabilité, accroître leurs économies, réduire leur niveau d'endettement, et constituer un patrimoine grâce à l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat et de meilleures conditions de logement.

L'autonomisation financière n'est pas comme la plupart des autres approches de réduction de la pauvreté. Elle met l'accent sur la participation et l'intégration des personnes à faible revenu à notre système financier. Elle permet d'augmenter leurs possibilités et leurs connaissances, et de favoriser les comportements qui sont essentiels à leur sécurité économique et à leur capacité à investir dans leur avenir.

Qu'est-ce qu'une intervention en matière d'autonomisation financière?

Les interventions d'autonomisation financière sont des projets et des activités qui se sont avérés efficaces pour l'amélioration de la sécurité financière des personnes qui vivent avec de faibles revenus. Ce projet portera sur les cinq interventions suivantes :

- Enseignement des connaissances financières (offert directement à des personnes à faible revenu ou auprès de membres du personnel de première ligne qui, à leur tour, donneront la formation)
- Encadrement financier individuel

- Soutien pour ouvrir un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) et accéder au Bon d'études canadien (BEC) et à la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)
- Aide à la production des déclarations de revenus et à l'accès aux prestations gouvernementales
- Soutien à l'accès aux services bancaires de base

Pour en savoir davantage sur l'autonomisation financière, veuillez consulter le document de Prospérité Canada intitulé [Financial Empowerment Brief](#) (en anglais seulement).

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets qui pourraient correspondre aux diverses interventions d'autonomisation financière?

Bien des projets différents pourraient correspondre à chacune des interventions. Certains projets pourraient également correspondre à plusieurs interventions. Pour obtenir une description des types d'intervention et des exemples, veuillez consulter le tableau 1 : Interventions en matière d'autonomisation financière.

Tableau 1 : Interventions en matière d'autonomisation financière

	Enseignement des connaissances financières	Encadrement financier	Soutien pour ouvrir un REEE et accéder au BEC et à la SCEE	Aide à la production des déclarations de revenus et à l'accès aux prestations gouvernementales	Soutien à l'accès aux services bancaires de base
Description de l'intervention	Améliorer les connaissances, les compétences et la confiance des personnes en ce qui a trait aux finances en augmentant leur accès à une information et une éducation financières de qualité.	Des accompagnateurs formés rencontrent des personnes pour définir des objectifs financiers et les moyens de les atteindre.	Soutien pour ouvrir un REEE et accéder au BEC et à la SCEE du gouvernement fédéral.	Accroître les revenus en aidant les personnes à produire leur déclaration de revenus et à accéder à des prestations gouvernementales.	Établir des liens entre les personnes et des services bancaires sécuritaires et fiables pour réduire leur dépendance aux officines de crédit à des conditions abusives.
Exemples de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'ateliers d'éducation financière à l'intention de particuliers - Formation de membres du personnel de première ligne - Élaboration de programmes d'enseignement destinés à des groupes spécifiques (p. ex., nouveaux arrivants, jeunes, Autochtones) 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement financier individuel - Programmes d'épargne à contrepartie - Gestion de cas et résolution de problèmes financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du REEE, du BEC et de la SCEE - Soutiens pour ouvrir un REEE, en personne ou en ligne (à l'aide de l'outil SmartSAVER) - Événements d'inscription au REEE, au BEC et à la SCEE 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de prestations gouvernementales - Calculateurs de prestations en ligne - Comptoirs de préparation des déclarations de revenus par des bénévoles - Aide pour les demandes de prestations gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien pour obtenir des pièces d'identité émises par le gouvernement - Soutien pour obtenir des services bancaires de base (comptes de chèques et d'épargne) - Aide pour établir le dépôt direct

Comment définit-on « à faible revenu »?

Toute personne qui ne dispose pas des ressources financières et des choses essentielles lui permettant de jouir d'un niveau minimal de vie et de bien-être considéré comme acceptable dans la société où elle vit. (Traduction d'une adaptation d'Investopedia <http://www.investopedia.com/terms/p/poverty.asp>)

Également, Statistique Canada produit annuellement des [seuils de faible revenu](#) (SFR). Les SFR sont des limites de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités. Toute personne dont le revenu est égal ou inférieur au SFR est considérée à faible revenu.

Quelle est la durée du projet?

Le projet a officiellement commencé le 2 janvier 2016 et se terminera le 31 octobre 2020. Le partenariat avec les champions de l'autonomisation financière s'échelonne sur une période de 4,5 ans.

Que se passe-t-il après la fin du programme en 2020?

Le financement de ce projet prend fin en 2020. L'une des raisons pour lesquelles les champions de l'autonomisation financière sont tenus de fournir des fonds de contrepartie est l'établissement de partenariats avec des bailleurs de fonds afin que les interventions se poursuivent au moyen d'une base de financement différente. L'objectif consiste à veiller à ce que les interventions disposent d'un financement durable, et à ce qu'elles soient intégrées dans les programmes d'autonomisation financière pour en assurer la pérennité longtemps après la conclusion de ce projet.

Avec qui dois-je communiquer pour obtenir de plus amples renseignements?

Veillez communiquer avec John Stephenson à FECapplication@prosper.org ou au 416 665-2828, poste 2233 / 1 877 568-1571.

Objectifs

Le tableau suivant présente les objectifs qui seront atteints d'ici la fin du projet, le 31 octobre 2020, par chacun des champions de l'autonomisation financière et dans le cadre du projet dans son ensemble.

	Chacun des champions de l'autonomisation financière (ou le collectif) aura – en moyenne – satisfait aux objectifs suivants	Le projet dans son ensemble aura atteint les objectifs suivants
Objectif	Former 400 membres du personnel de première ligne qui enseigneront à leur tour des connaissances financières (avec une portée d'environ 28 000 personnes qui recevront une éducation financière)	Former 2 000 membres du personnel de première ligne qui enseigneront à leur tour des connaissances financières (avec une portée d'environ 140 000 personnes qui recevront une éducation financière)
	Aider 1 000 personnes à rencontrer un accompagnateur spécialisé en finance pour créer un plan d'action financier	Aider 5 000 personnes à rencontrer un accompagnateur spécialisé en finance pour créer un plan d'action financier
	Aider 1 600 personnes à ouvrir un REEE	Aider 8 000 personnes à ouvrir un REEE
	Soutenir 2 620 personnes afin de produire leur déclaration de revenus	Soutenir 13 100 personnes afin de produire leur déclaration de revenus
	Soumettre 700 demandes de prestations gouvernementales	Soumettre 3 500 demandes de prestations gouvernementales
	Aider 80 personnes qui n'ont jamais eu de compte bancaire à en ouvrir un	Aider 400 personnes qui n'ont jamais eu de compte bancaire à en ouvrir un
	Aider 1 000 personnes à créer un dépôt direct dans leur compte bancaire pour améliorer leur gestion financière et réduire les frais bancaires	Aider 5 000 personnes à créer un dépôt direct dans leur compte bancaire pour améliorer leur gestion financière et réduire les frais bancaires
	Former 100 membres du personnel d'autres organisations sur les avantages d'un REEE, d'un Bon d'études canadien et de la Subvention canadienne pour l'épargne-études	Former 500 membres du personnel d'autres organisations sur les avantages d'un REEE, d'un Bon d'études canadien et de la Subvention canadienne pour l'épargne-études
	Habiliter 200 bénévoles afin qu'ils aident des personnes à faible revenu à remplir leur déclaration de revenus	Habiliter 1 000 bénévoles afin qu'ils aident des personnes à faible revenu à remplir leur déclaration de revenus